

Article "Plan canicule"

Tags de l'article:

Description :

Plan Canicule

Du 1er juin au 15 septembre 2021, la ville de Nice et le C.C.A.S reconduisent le dispositif en cas de fortes chaleurs durant l'été.

Canicule : Entrée en veille saisonnière

Depuis le 1er juin, comme chaque année, le plan canicule, avec son premier niveau de " veille saisonnière " a été activé par la Ville de Nice et son CCAS. Ce dispositif est effectif jusqu' au 15 septembre.

Rappel des bons réflexes pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage en cas de canicule.

Aides envers les personnes fragiles

Afin de repérer un grand nombre de personnes à risques (séniors, personnes handicapées ou isolées) pour intervenir et assurer un suivi attentif, deux dispositifs solidaires sont mis en place

La brigade canicule

Cette brigade est composée de 8 saisonniers qui outre ses missions de sensibilisation aux bons comportements en période de fortes chaleurs dans les parcs et jardins et sur les plages, téléphone régulièrement avec le soutien d'agents volontaires aux séniors qui ont bénéficiés de panier alimentaire pendant le confinement.

Le registre des personnes isolées

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles lors d'événements exceptionnels et si besoin apporter conseils et assistance.

Les inscriptions se font tout au long de l'année (à leur demande ou requête d'un tiers) au **04 97 13 135 135**

Adoptez les bons réflexes

En période de forte chaleur ou de canicule, vigilance et prévention sont plus que jamais de rigueur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. **Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.**

Il est donc conseillé de :

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et de ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour ;
- Ne pas boire alcool ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- Éviter les efforts physiques

Les niveaux d'alerte

Les niveaux d'alerte du plan canicule avec, pour chacun de ces niveaux, les mesures mises en place par la Ville de Nice et son C.C.A.S afin de protéger les niçoises et les niçois durant la période

estivale,

 <p>Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées</p>	 <p>En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin</p>	 <p>Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit</p>
 <p>Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)</p>	 <p>VIGILANCE CANICULE</p>	 <p>Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement</p>
 <p>Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)</p>	 <p>Limitez vos activités physiques</p>	 <p>Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche...)</p>
 <ul style="list-style-type: none">• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux• RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauxv | @ministere-interieur | @leministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

- Vert : Niveau 1 - veille saisonnière du 1er juin au 15 septembre
- Jaune : Niveau 2 - avertissement chaleur
- Orange : Niveau 3 - alerte canicule
- Rouge : Niveau 4 - mobilisation maximale

Pour plus d'informations

Numéro Vert National Canicule Info Service : 0 800 06 66 66

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Les numéros utiles sur la commune de Nice

- Inscription registre des personnes isolées 04 93 135 135
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence unique européen : 112
- Numéro d'urgence sociale anonyme et gratuit : 115

https://www.nice.fr/uploads/media/default/0001/26/Plan_Canicule_2021_Nice.pdf